

***Sans offenser le genre humain : Réflexions sur la cause animale***  
**Elisabeth de Fontenay, Albin Michel, 2008**

**ANALYSE**

Cet ouvrage d'Elisabeth de Fontenay se présente comme la continuation philosophique de son célèbre livre *Le silence de bêtes- La philosophie à l'épreuve de l'animalité*.

Il est constitué de sept chapitres indépendants, qui abordent des points très importants des rapports entre les hommes et les animaux.

Le premier chapitre concerne la déconstruction, proposée par le philosophe Derrida, dont l'auteure se sent assez proche. Analysant les thèses du livre de Derrida *L'animal que donc je suis*, E. de Fontenay montre comment les perspectives derridiennes découvrent « le malheur animal qu'ignorent et méprisent la plupart des philosophes » (p. 39).

La déconstruction derridienne du privilège de l'homme conduit à une communauté de traits avec les animaux et, par suite, au respect de l'animalité et à « l'indéniable de la pitié » (p. 26). L'éternelle question de frontières entre animalité et humanité fait l'objet du second chapitre. Assiste-t-on, comme l'a superbement formulé Jean-Marie Schaeffer, à « la fin de l'exception humaine » ?

E. de Fontenay rappelle que « la signification de l'humain ne se laisse pas déchiffrer à partir du seul savoir sur l'origine de l'homme et sa réalité biologique » (p. 47), puisque l'homme est un étant qui ne peut ni ne doit être défini » (p. 50), même si on peut lui reconnaître certains traits particuliers, dont la domination de la nature (hélas), le logos grec et ses variantes qui donne accès au langage et à la pensée abstraite, la liberté kantienne du sujet moral, l'accès au symbolique ... Certes on peut trouver, dans l'animalité, les ébauches de beaucoup de ces traits, même si, en revanche, certains traits, comme le langage, atteignent chez l'homme une dimension qui leur donne une autre valeur qualitative.

C'est peut-être le caractère « néoténique » de l'homme, forme juvénile de primate, qui constitue sa plus grande originalité, puisqu'être vivant plastique au plus au point, il peut et doit s'adapter à tout. Mais cette incursion dans les racines biologiques de notre espèce ne peut faire oublier les racines clairement non biologiques de l'affirmation de droits de l'homme.

Cette question rejoint évidemment celle des rapports entre nature et culture, étrangement modifiés par les apports modernes de l'éthologie, qui montrent l'existence de « cultures animales ». Ces rapports entre nature et culture font l'objet du troisième chapitre. Ils confortent les conclusions du précédent chapitre en montrant que « les droits ne sauraient être inférés à partir des faits scientifiques » (p. 89). Pourquoi partager ces droits avec des handicapés humains, dépourvus, semble-t-il, de ce qui fait l'homme ?

Parce que, nous dit E. de Fontenay, « c'est par les affects de respect et de pitié auxquels nous forme l'expérience de l'histoire » (p. 92) que nous devons être conduits. De manière encore plus radicale dans la condamnation des réductionnistes biologiques, on sait que, comme Darwin l'avait d'ailleurs vigoureusement soutenu lui-même, les lois de Darwin ne s'appliquent nullement aux sociétés humaines. E. de Fontenay s'en prend notamment aux utilitaristes comme Peter Singer ou Paola Cavalieri qui, voulant, au nom de la biologie, donner aux grands singes des droits « maladroitement mimétiques » (p.107) des droits de l'homme, aboutissent à « cette ratiocinante sape de la fraternité humaine » (p.105). Beaucoup plus favorable est la position de l'auteure à l'égard de la Déclaration Universelle des Droits de l'Animal (DUDA qu'elle avait d'ailleurs citée in extenso dans un de ses précédents ouvrages).

Certes, elle y critique certains choix de vocabulaire, comme la référence à des « droits naturels », mal assis philosophiquement, mais pour affirmer ensuite que la DUDA reste « un texte généreux, exorbitant sans doute, et qu'il ne faudrait recevoir que comme une idée-limite » (p. 109).

Un but éthique ultime à viser en somme, mais c'est bien là effectivement le rôle d'une grande déclaration de principes moraux comme la DUDA. L'auteure revient finalement sur son idée centrale d'une nécessité de déconstruction de l'humanisme théorique, c'est-à-dire, de l'anthropocentrisme philosophique : en en montrant la modestie et les limites, on plaide ipso facto pour un respect de l'animal et on aboutit nécessairement à la formulation des animaux en tant qu'entités juridiques différentes des biens et des personnes humaines, voire, à terme, en tant que « personnes animales ».

E. de Fontenay appuie ici son argumentation sur les thèses de Suzanne Antoine et de Marguénaud, bien connues de nos lecteurs. « Comme la personne morale, l'animal est donc une personne juridique, sans pourtant être un sujet de droit », conclut (p. 119) l'auteure.

Le quatrième chapitre, s'appuyant sur l'histoire des thèses concernant la physionomie et la physiognomonie, relate la tentation de trouver des « peuples inférieurs » et de les relier à l'animalité.

La fameuse théorie de l'angle facial, qui visait à trouver un continuum entre animaux et « races humaines supérieures » par le passage par des « races humaines inférieures » est notamment analysée ici. Philosophiquement l'auteur souligne les risques d'« un déchiffrement réciproque du monde animal et de l'histoire humaine » (p. 141).

Dans le même esprit, un auteur oublié du XIX<sup>e</sup> siècle, Alphonse Toussenel, disciple de Fourier, avait fait « la corrélation entre les judaïca et les animalia » (p. 145), et forgé ainsi « la connivence entre antisémitisme et zoophilie » (pp. 145-146). Toussenel clive les populations humaines comme il clive les groupes animaux. Une autre idée forte, plus répandue encore dans nos sociétés, est celle d'une coupure radicale entre animalité et humanité par le canal de la raison : seuls les hommes seraient doués de raison et cela justifierait leur pouvoir absolu et discrétionnaire sur les bêtes. Dans son cinquième chapitre, E. de Fontenay pourfend cette idée en montrant comment, sur ce point, l'héritage aristotélicien a été gauchi et combien la pensée d'Aristote est plus favorable à un gradualisme dans la conception de la conscience ou de la pensée animales.

De même Leibniz tempère un gradualisme des êtres vivants par une frontière entre animalité et humanité fondée, chez l'homme sur « un entendement capable d'enchaînements rationnels... différent du tout au tout de celui des bêtes » (p. 170). L'auteure se plaît à souligner chez Leibniz « les sinuosités virtuoses de son embarras » (p. 172). Husserl enfin, qui est le troisième « moment » philosophique analysé ici par E. de Fontenay, « amarre la rationalité dans l'animalité » (p. 174), même si, ici encore, on peut trouver certaines ambiguïtés dans sa conception continuïste, même si le traditionnel appel (discontinuïste) au logos spécifique de l'humain reprend parfois du service.

Malgré ces nuances et les ambiguïtés qui affectent la philosophie de ces trois auteurs, Aristote, Leibniz et Husserl, demeurent « trois figures qui se ressemblent et qu'on est en droit d'assembler en ce qu'elles témoignent d'une décripation de l'exception humaine » (p. 178). Si l'homme, par son puissant cerveau, atteint à un niveau de raison particulier, qui lui donne aussi une responsabilité particulière, il peut, d'une certaine manière, « veiller sur le sommeil des animaux », comme le suggère le titre du chapitre : « Ils dorment et nous veillons », qui ancre superbement l'homme dans sa responsabilité morale.

« Certains artistes entendent marquer la fin des avant-gardes en installant leurs ateliers dans les laboratoires et en travaillant avec des généticiens, en vue d'agir sur les mécanismes de la vie » (p. 181).

C'est à la réfutation des projets délirants de cet « art bio » ou « art transgénique », tel « le chien fluorescent K9, bricolé par Eduardo Kac » (p. 183), qu'est consacré le chapitre 6. Certes heureusement, en général, les projets de l'art bio ne sont pas aussi agressifs que les abominables projets d'« art cruel », visant à faire souffrir ou à torturer des animaux pour des prétentions artistiques.

Il demeure que les artistes bio, que l'auteure qualifie, avec humour, de « mouches du coche de l'épigénèse » (p. 183), ont un horizon très limité puisqu'ils « refusent de donner à voir des mondes autres que le technocosme » (p. 184). Ils offrent un mélange dérisoire de prétentions artistiques sous couvert de science et d'omnipotence monothéiste, puisqu'une des œuvres est même intitulée « Le huitième jour », comme si l'artiste, guidé par le scientifique, devenait l'image de Dieu. Philosophiquement, ces projets aboutissent à un « anthropocentrisme classique, dérisoirement prométhéen ou faustien » (p. 190).

Le dernier chapitre, manière de conclusion, traite de la cruauté avec sa base philosophique traditionnelle en Occident : l'animal –machine, celui des élevages en batteries ou des montagnes de cadavres de la fièvre aphteuse (puisque'on nous dit que c'est moins cher de tuer que de vacciner).

Une cruauté qui repose aussi sur l'indifférence de la société envers la souffrance animale. « Il faudrait, conclut E. de Fontenay, que la question animale redevienne une question sociale » (p. 210) et que, conjointement, nos sociétés occidentales puissent « réévaluer le sens de la pitié » (p. 210).

La place des droits de l'animal, dont la défense est le but visé par notre Ligue, par rapport aux droits de l'homme, est une des questions que nous avons beaucoup débattue dans nos ouvrages. Militants des droits de l'animal, nous restons aussi des humanistes et cela nous distingue des courants zoophiles extrémistes. C'est dans ce même esprit, de souhait d'étendre à l'animal les impératifs moraux, tout en ne sacrifiant pas le bénéfice des droits de l'homme, que se situe ce nouvel ouvrage d'Elisabeth de Fontenay, dont nous saluons ici l'apport magistral.

George Chapouthier

## SOMMAIRE

- I. Leur élu secret
- II. L'impropre
- III. Entre les biens et les personnes
- IV. Rhétoriques de la déshumanisation
- V. Ils dorment et nous veillons
- VI. Les pitoyables facéties de l'art bio
- VII. L'ordinaire de la barbarie